AG 2023 DU CAC40

SOUS LE SIGNE DES SUPERPROFITS

138
MILLIARDS D'EUROS
DE PROFITS

+74%
DEPUIS 2019

67
MILLIARDS D'EUROS
DE DIVIDENDES
ET 25 MILLIARDS D'EUROS
DE RACHATS D'ACTIONS

+61%
DEPUIS 2019

6,6
MILLIONS D'EUROS
EN MOYENNE
POUR LES PATRONS

+27%
DEPUIS 2019

- 16 000
EMPLOIS EN FRANCE
DEPUIS 2019

ODM

→ Le CAC40 a réalisé des profits cumulés de **138 milliards d'euros** en 2022, proches de son record historique de 2021.

→ Une poignée de « superprofiteurs » (TotalEnergies, Stellantis, LVMH...) concentrent l'essentiel de ces profits.

→ Ces bénéfices élevés s'expliquent en partie par une hausse des taux de **profitabilité,** qui alimentent **l'inflation.**

→ Le CAC40 a une nouvelle fois augmenté ses versements de **dividendes,** à 67 milliards d'euros, à quoi s'ajoutent 25 milliards de **rachats d'actions** en 2022.

→ Se distinguent dans ce domaine **TotalEnergies,** qui a distribué pas moins de **17 milliards d'euros à ses actionnaires,** LVMH avec un total de 7,6 milliards, ou encore Engie qui compte redistribuer l'équivalent de 16 fois ses profits à ses actionnaires.

→ BlackRock a touché 2,8 milliards d'euros de dividendes sur les profits 2022 du CAC40, et Bernard Arnault près de 3 milliards d'euros de dividendes de LVMH.

→Les entreprises qui consacrent le plus d'argent aux rachats d'actions (TotalEnergies, Stellantis, ArcelorMittal) bénéficient dans le même temps de nombreuses **aides publiques** pour investir dans leur décarbonation.

→ Si le CAC40 voit son effectif augmenter au niveau mondial, en bonne partie du fait de fusions et acquisitions, il continue à **effacer des emplois en France** – y compris pour des entreprises comme TotalEnergies, Axa ou ArcelorMittal qui rachètent leurs actions à tour de bras.

SUPERPROFITEURS

LE PETIT LIVRE NOIR DU CAC40

Un livre de l'Observatoire des multinationales et d'Attac, éditions Les Liens qui libèrent, 23 mai 2023

RÉSULTATS ANNUELS

LES SUPERPROFITS SE SUIVENT ET SE RESSEMBLENT

Selon les chiffres les plus récents disponibles, les groupes du CAC40 ont réalisé **un peu plus de 138 milliards d'euros de bénéfices cumulés en 2022,** légèrement en deçà du record absolu de 2021 mais encore à un niveau historiquement très élevé. La vague des « superprofits » se poursuit.

Ces chiffres globaux cachent cependant une situation contrastée. Quatre groupes du CAC40 ont enregistré des pertes comptables sur l'année 2022, contre seulement deux l'année précédente. Surtout, les bénéfices du CAC40 sont portés par un petit groupe de « superprofiteurs ». Cinq groupes (TotalEnergies, Stellantis, LVMH, BNP Paribas et ArcelorMittal) représentent à eux seuls la moitié de tous les bénéfices engrangés par

PROFITS DU CAC40 (MILLIARDS €)

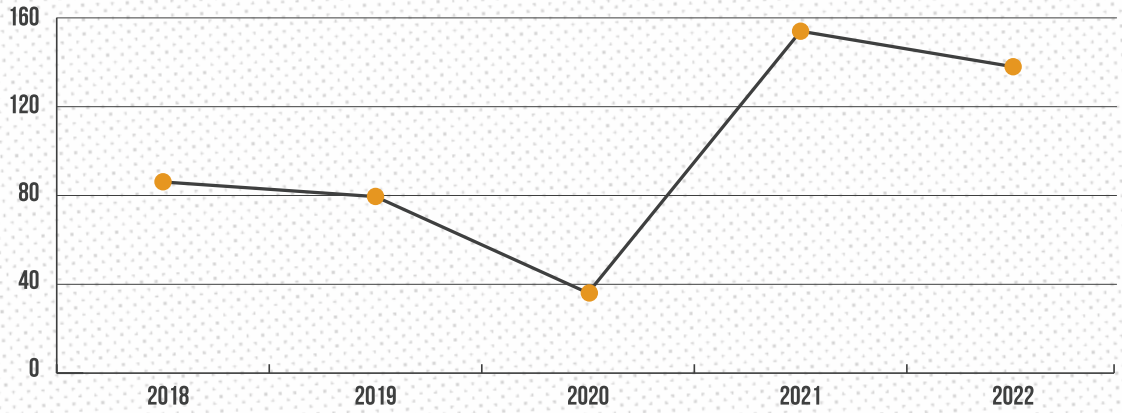

LES PLUS GROS PROFITS DU CAC40 EN 2022 (MILLIARDS €)

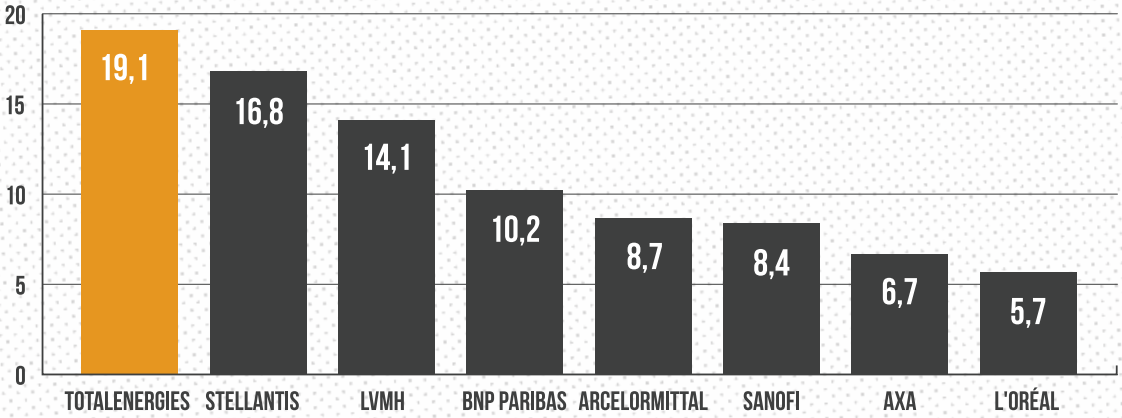

le CAC40. Ils sont suivis de près par d'autres comme Sanofi ou Axa. En tout, presque les trois quarts des profits du CAC40 en 2022 sont concentrés dans le « top 10 » des groupes les plus profitables.

Comme en 2021, ces superprofits sont liés à la croissance du chiffre d'affaires du CAC40, reflet en partie de l'inflation, mais aussi à une **profitabilité particulièrement forte.** Le taux de profitabilité du CAC40 dans son ensemble se maintient à un niveau historiquement élevé (8 %), quoiqu'en retrait par rapport à 2021 (11 %).

> CINQ GROUPES (TOTALENERGIES, STELLANTIS, LVMH, BNP PARIBAS ET ARCELORMITTAL) REPRÉSENTENT À EUX SEULS LA MOITIÉ DE TOUS LES BÉNÉFICES ENGRANGÉS PAR LE CAC40.

Là encore, ce chiffre global cache des situations très différentes entreprise par entreprise. Pour beaucoup de groupes, le taux de profitabilité en 2022 se situe dans la moyenne de ces dernières années, tandis qu'il augmente fortement chez d'autres. L'augmentation de la profitabilité est nette chez ArcelorMittal, STMicro et Stellantis. Elle est également sensible chez des groupes comme Axa ou Saint-Gobain. Pour les groupes comme TotalEnergies, LVMH et Sanofi, l'augmentation du chiffre d'affaires se conjugue à une hausse modérée du taux de profitabilité ces dernières années, résultant dans des niveaux de profits historiques. ■

TAUX DE PROFITABILITÉ DU CAC40 (%)

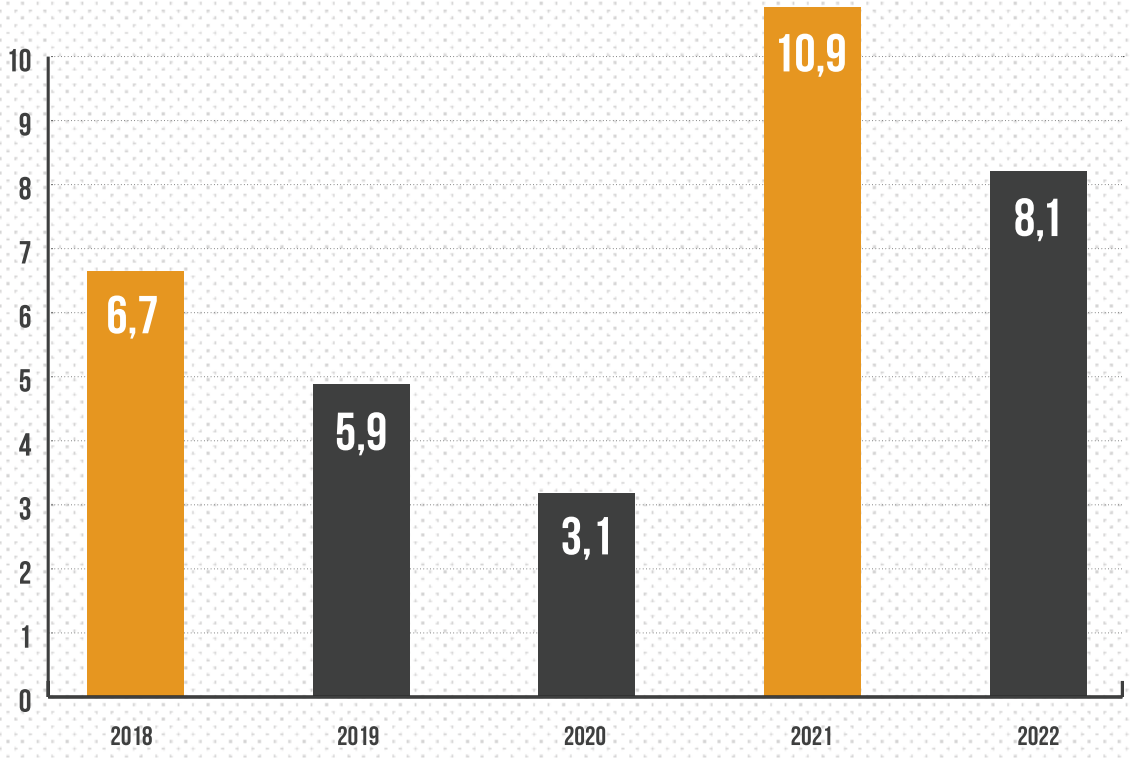

PROFITS, INFLATION ET POUVOIR DE MARCHÉ

Il est devenu de plus en plus évident ces derniers mois, à mesure que les hausses de prix directement liées à la guerre en Ukraine s'estompaient en partie, que les « superprofits » réalisés par les grandes entreprises sont l'un des facteurs de l'inflation et de l'augmentation continue du coût de la vie pour les ménages. Même les banques centrales, historiquement obsédées par les salaires comme facteur explicatif de l'inflation, ont dû se rendre à l'évidence. Christine Lagarde, présidente de la Banque centrale européenne, a même suggéré que « *la hausse des prix a fonctionné un peu comme une taxe* » sur les ménages au profit des entreprises, notamment dans des secteurs comme l'énergie et l'agroalimentaire.

De manière schématique, beaucoup d'entreprises ont non seulement répercuté sur leurs clients la hausse de leurs coûts (elle-même liée à la hausse du prix de l'énergie et des matières premières, en partie du fait d'activités spéculatives sur les marchés internationaux), mais elles en ont profité pour augmenter au passage leurs marges, dans un contexte où ces hausses de prix apparaissaient plus socialement acceptables. Certains dirigeants ont été explicites sur cette stratégie lors de leurs discussions avec les investisseurs, à l'image de ceux de Veolia qui ont évoqué une « *augmentation proactive* » de leurs tarifs.

Le phénomène commence aussi à apparaître au niveau statistique. Les chiffres de l'INSEE montrent ainsi que les marges des entreprises ont considérablement augmenté au quatrième trimestre 2022 (au moment où les prix de l'énergie ont commencé à baisser), contribuant à 60 % de l'inflation par rapport au trimestre précédent, contre 30 % pour les salaires et 10 % pour le coûts des achats intermédiaires. Pour le seul secteur agroalimentaire, l'augmentation des profits explique plus de la moitié de la hausse des prix au second semestre 2022, contre 47 % pour les achats et seulement 2 % pour les salaires[1].

Il semble y avoir peu de chances que les entreprises reviennent sur les hausses de prix et de taux de marge qu'elles ont obtenues grâce à un contexte propice. ■

1 https://institutlaboetie.fr/wp-content/uploads/2023/04/POINT-CONJONCTURE-ILB-1.pdf

ACTIONNAIRES

AUGMENTATION DES DIVIDENDES ET EXPLOSION DES RACHATS D'ACTIONS

Si les profits du CAC40 se maintiennent en 2022 à un niveau légèrement inférieur à ceux de 2021, ils n'en va pas de même pour les dividendes qui continuent leur augmentation inexorable d'année en année, pour atteindre **67,5 milliards sur les résultats 2022** – contre 57,5 milliards l'année précédente.

34 groupes du CAC40 ont augmenté leur versement de dividende sur les profits 2022, tandis que 6 autres l'ont maintenu à un niveau inchangé. Un panier d'une seule action de chaque groupe de CAC40 rapporterait 110 euros de dividendes sur les profits 2022, contre 90 euros l'année précédente – **une augmentation de 22 % largement supérieure à l'inflation.** Ces chiffres confirment la tendance des groupes français à augmenter mécaniquement leurs versements aux actionnaires chaque année, quelle que soit leur situation économique. La palme dans ce domaine revient à Safran, qui a augmenté son

DIVIDENDES ET RACHATS D'ACTIONS DU CAC40 (SUR PROFITS DE L'ANNÉE, MILLIARDS €)

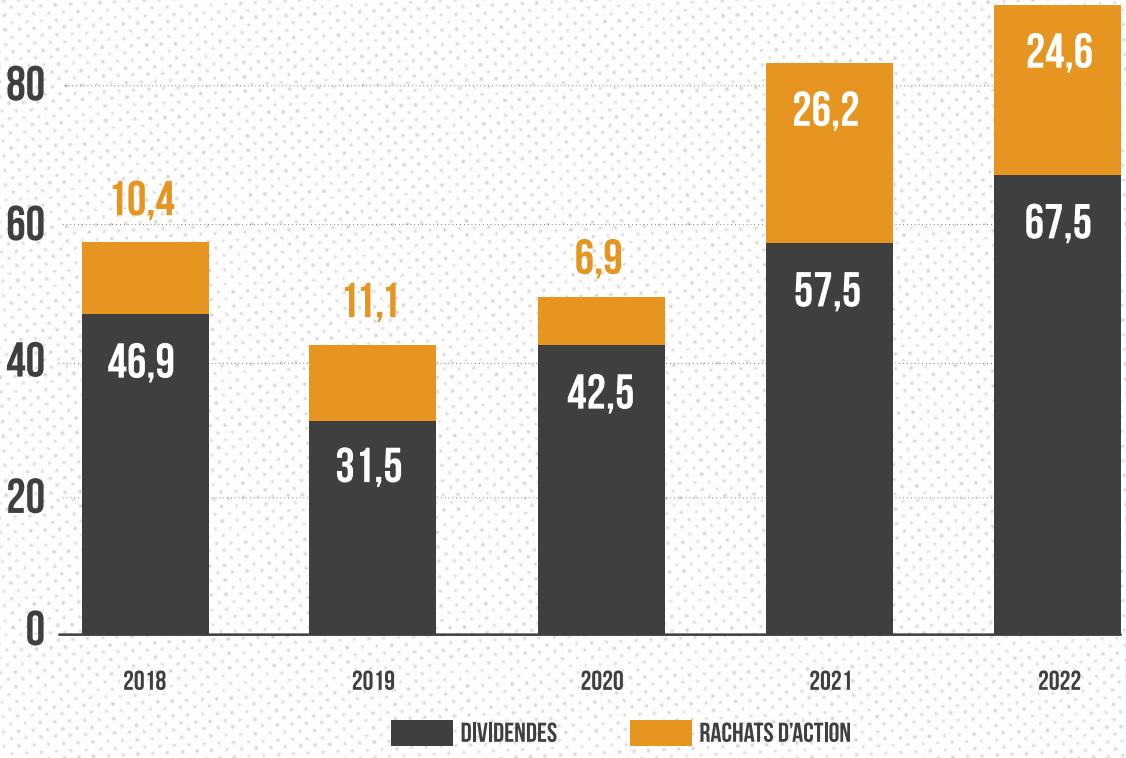

dividende de 170 % entre 2021 et 2022 tout en ayant réalisé des pertes cette dernière année ! Engie, malgré un bénéfice très modeste, a augmenté son dividende de 65 %.

Quant aux rachats d'actions, ils se maintiennent à un niveau record : **25 milliards d'euros selon les dernières chiffres disponibles.** Ils étaient certes de 26 milliards d'euros en 2021, mais L'Oréal représentait près de la moitié de cette somme, du fait d'une opération exceptionnelle de réduction de la part de Nestlé dans son capital. En réalité, les rachats d'actions du CAC40 continuent leur explosion, et la tendance va se confirmer en 2023 si l'on en croit les premières annonces faites par les grands groupes français. Au moment où nous finalisons cette note, c'est-à-dire avant l'approbation de nouveaux plans de rachats par les assemblées générales annuelles, nous avons comptabilisé **déjà plus de 14 milliards d'euros de rachats d'actions pour 2023,** la palme revenant à BNP Paribas avec un plan annoncé de 5 milliards.

> ENGIE, MALGRÉ UN BÉNÉFICE TRÈS MODESTE, A AUGMENTÉ SON DIVIDENDE DE 65 %.

Les pratiques en matière de rachats d'actions sont encore plus différenciées au sein du CAC40 qu'en matière de dividendes. Les quatre premiers groupes – TotalEnergies, Axa, ArcelorMittal et LVMH – représentent à eux seuls la moitié du total des rachats d'actions du CAC40 en 2022. Si 38 groupes du CAC40 prévoient de verser des dividendes sur leurs profits 2022 (les deux exceptions étant Unibail en raison de sa situation financière encore difficile du fait du Covid et Worldline, qui n'en distribue jamais), seulement 20 ont procédé à des rachats d'actions de plus de 200 millions d'euros en 2022. Le nombre des entreprises concernées est toutefois en augmentation constante : elles étaient 16 dans ce cas en 2021, 9 en 2020 (année de pandémie) et 11 en 2019.

LES GROUPES DU CAC40 LES PLUS GÉNÉREUX AVEC LEURS ACTIONNAIRES
(DIVIDENDES ET RACHATS D'ACTIONS SUR PROFITS 2022, MILLIARDS €)

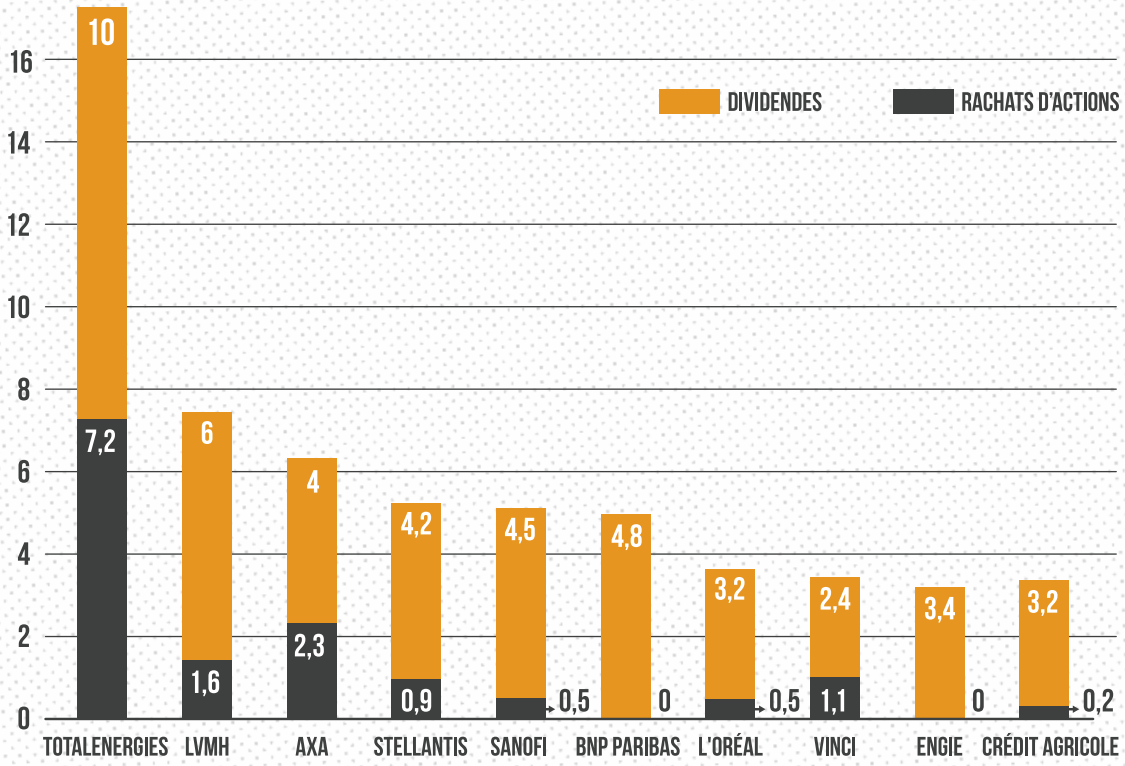

Au final, parmi les groupes les plus généreux avec leurs actionnaires, on retrouve sensiblement la même liste d'entreprises que pour les superprofits : TotalEnergies (10 milliards de dividendes et 7 milliards de rachats), LVMH (6 milliards de dividendes, et 1,6 de rachats) ou encore Axa (4 milliards de dividendes et 2,3 de rachats).

Globalement, le CAC40 aura donc redistribué les deux tiers de ses profits 2022 aux actionnaires sous forme de dividendes ou de rachats d'actions (contre 53 % des profits 2021 et 2019, et 137 % des profits 2020). **Sept entreprises du CAC40 ont distribué des dividendes et rachats d'actions supérieurs à leurs profits,** Engie décochant une nouvelle fois la palme dans ce domaine avec des dividendes équivalents à 16 fois ses profits ! D'autres entreprises sous pression des marchés financiers, Danone et Veolia, ont toutes deux distribué davantage de dividendes qu'elles n'ont réalisé de profits à la fois en 2021 et 2022. Dans le cas de Veolia, c'est une tendance établie depuis une vingtaine d'années.

> SI L'ON AJOUTE DIVIDENDES ET RACHATS D'ACTIONS, C'EST PAS MOINS 1,1 MILLIARD D'EUROS QUE TOTALENERGIES AURA CONSACRÉ À RÉMUNÉRER BLACKROCK SUR SES PROFITS 2022, SOIT 10 861 EUROS POUR CHACUN DE SES SALARIÉS.

Les grands gagnants de cette course à la gratification des actionnaires sont Bernard Arnault, qui doit toucher via sa holding familiale près de 3 milliards d'euros de dividendes de LVMH, **et BlackRock, présent au capital d'au moins une trentaine de groupes du CAC40, et qui doit empocher la coquette somme de 2,8 milliards d'euros,** grâce notamment à ses participations dans TotalEnergies (659 millions), Sanofi (316 millions), BNP Paribas (289 millions) ou encore Axa (209 millions). Ils sont suivis par l'État français, qui doit toucher 1,9 milliard d'euros de dividendes notamment grâce à Engie et Orange, à quoi s'ajoutent 463 millions d'euros pour la Caisse des dépôts et consignations. Les familles Hermès et Bettencourt (L'Oréal) dépassent désormais le milliard d'euros de dividendes sur les profits 2022. Si l'on ajoute aux dividendes les rachats d'actions, c'est pas moins 1,1 milliard d'euros que TotalEnergies aura consacré à rémunérer BlackRock sur ses profits 2022, soit 10 861 euros pour chacun de ses salariés. ■

LES PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES DES DIVIDENDES DU CAC40 SUR LES PROFITS 2022

HARO SUR LES RACHATS D'ACTIONS

Les rachats d'action du CAC40 ont fait à juste titre la une des médias ces derniers mois. Moins connus que les dividendes, ils consistent en ce qu'une entreprise acquiert ses propres actions en bourse en vue de les supprimer. À valorisation boursière constante et avec un nombre d'actions moindre en circulation, la « valeur » détenue par les actionnaires augmente mécaniquement en proportion. Si cette pratique reste en deçà des niveaux constatés aux États-Unis, elle est en forte augmentation en France et plus largement en Europe.

Cette tendance a plusieurs explications. Elle est d'abord évidemment liée à la vague des superprofits : **ne sachant plus que faire de tous leurs bénéfices, les grands groupes du CAC40 ont choisi d'en consacrer une partie croissante à racheter leurs propres actions sur les marchés boursiers** en vue de les annuler. La liste des principaux racheteurs d'actions du CAC40, en tête de laquelle figurent TotalEnergies, Axa, ArcelorMittal et LVMH, suit étroitement celle des plus gros profits.

Contrairement aux dividendes, les rachats d'actions ont un caractère plus exceptionnel et moins engageant pour les directions des entreprises. Par ailleurs, dès lors qu'ils sont rémunérés partiellement en actions et en fonction de la performance boursière de leur entreprise, les patrons du CAC40 trouvent aussi un intérêt direct à la pratique. Pour les actionnaires, les rachats d'actions sont aussi potentiellement plus avantageux que les dividendes d'un point de vue fiscal.

Si la pratique a aussi mauvaise presse, c'est que ces sommes consacrées à gonfler artificiellement le cours de bourse de l'entreprise, de manière totalement improductive, sont **autant d'argent qui n'est pas utilisé pour créer de l'emploi, augmenter les salaires ou investir.** Le sujet est particulièrement sensible dans un contexte de nombreux mouvements sociaux de revendication salariale. Trois des quatre champions des rachats d'actions en 2022 sont d'ailleurs engagés dans une dynamique **de réduction de leur effectif** d'année en année. ▸▸▸

Force est en effet de constater que certaines des entreprises qui s'adonnent le plus aux rachats d'actions – comme le groupe pétrolier TotalEnergies, le constructeur automobile Stellantis ou le sidérurgiste ArcelorMittal – sont aussi **les plus gros pollueurs du CAC40**. À ce titre, ils ont donc des besoins énormes d'investissement pour décarboner leur appareil productif et auraient bien besoin des milliards d'euros qu'ils dépensent ainsi en bourse à des fins non productives. Mais au motif que lesdits investissements ne sont pas rentables, ils refusent d'y consacrer leur propre argent, et préfèrent solliciter des **aides publiques.** Stellantis et TotalEnergies ont ainsi reçu des aides de l'ordre de 800 millions d'euros pour ouvrir une usine de batteries à Douvrin. ArcelorMittal va toucher une proportion considérable de l'enveloppe du plan France 2030 consacrée à la décarbonation pour son site de Dunkerque. ArcelorMittal et TotalEnergies, parce qu'ils gèrent certaines des installations les plus polluantes de France, bénéficient depuis des années de quotas d'émission gratuits dont la valeur se chiffre aujourd'hui en centaines de millions d'euros, et Emmanuel Macron a promis récemment de nouvelles aides pour décarboner ces sites[1]. Pourtant, les entreprises concernées jouissent d'une santé financière insolente ! Non seulement ces aides sont aux frais des contribuables, mais elles sont octroyées aussi aux dépens d'autres acteurs (services publics, petites entreprises, collectivités locales, acteurs non lucratifs) qui auraient davantage besoin de soutien pour mener à bien leur « transition ».

1 https://multinationales.org/fr/actualites/les-50-sites-industriels-les-plus-polluants-de-france-ont-recu-pour-3-milliards

PARTAGE ?

RÉMUNÉRATIONS PATRONALES, SALAIRES ET EMPLOI

La rémunération moyenne d'un patron du CAC40 pour l'année 2022 s'établit à **6,6 millions d'euros,** un niveau stable par rapport à 2021 (mais 40 % supérieur à 2020).

Le classement est dominé, comme les années précédentes, par le trio Bernard Charlès (Dassault Systèmes), Carlos Tavares (Stellantis) et Daniel Jullien (Teleperformance), avec respectivement 33, 23,5 et 19,7 millions d'euros annuels. Ils sont suivis par les patrons de Kering, Sanofi et L'Oréal, tous trois au-dessus de 10 millions d'euros.

Globalement, les **dépenses par salariés** du CAC40 sont en hausse entre 2021 et 2022, dans des proportions variables selon les entreprises. Un certain nombre d'entre elles se distinguent tout de même par des hausses très modestes voire des baisses des dépenses par salariés malgré l'inflation – certaines d'entre elles figurant pourtant parmi les principaux bénéficiaires du contexte économique de ces dernières années, comme Vinci (-3,2 %), LVMH (+1,7 %) ou encore ST Micro (+1,2 %).

Enfin, les derniers chiffres publiés par le CAC40 confirment la tendance des grandes entreprises cotées à la bourse parisienne à délaisser l'emploi en France.

Sur la période entre 2019 et 2022, les groupes du CAC40 ont vu leur effectif augmenter de plus de 400 000 personnes dans le monde, grâce à des fusions-acquisitions (PSA-

LES PATRONS LES MIEUX PAYÉS DU CAC40 EN 2022 (EUROS)

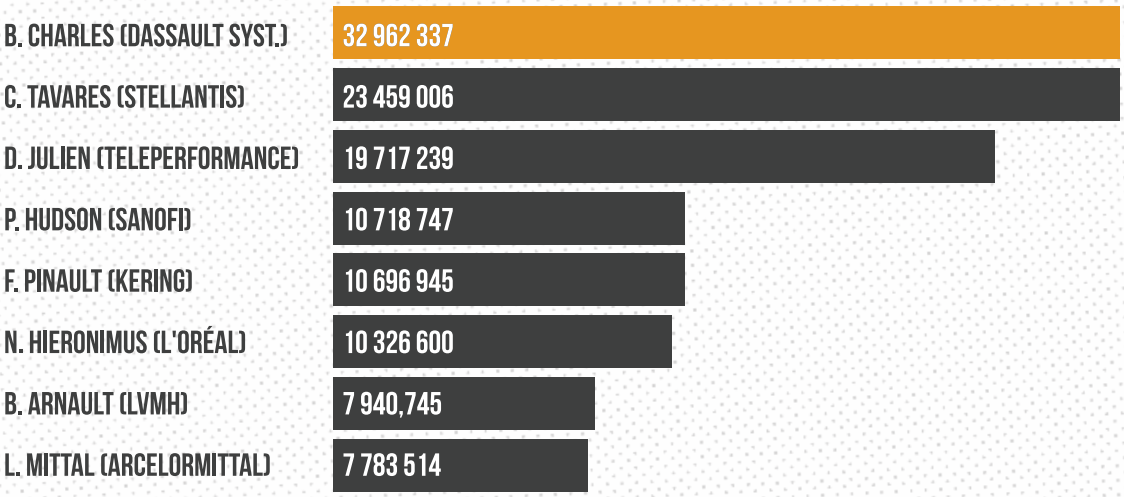

Fiat, + 160 000, Alstom-Bombardier, + 38 000, Veolia-Suez, + 35 000) et au développement d'une nouvelle génération de champions des services, très internationalisés (Capgemini, + 140 000, Teleperformance + 82 000).

Dans le même temps, certains piliers historiques du CAC40 ont poursuivi leur politique de réduction de leurs effectifs, comme ArcelorMittal (- 37 000), Axa (-10 500), Orange (-10 300), Renault (-74 000, en partie liés à la cession de ses activités russes), Safran (-12 000), la Société générale (-20 500, partiellement liés à la Russie) ou encore TotalEnergies (-6 500). Certains de ces groupes, comme TotalEnergies, ArcelorMittal et Axa, ont néanmoins privilégié dans le même temps les dividendes et rachats d'actions.

> CERTAINS PILIERS HISTORIQUES DU CAC40 ONT POURSUIVI LEUR POLITIQUE DE RÉDUCTION DE LEURS EFFECTIFS, COMME ARCELORMITTAL, AXA, ORANGE, RENAULT, SAFRAN, LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OU ENCORE TOTALENERGIES.

Au niveau de l'effectif français, le tableau est encore moins reluisant. Seuls 24 groupes sur 40 publient des chiffres sur leur effectif dans l'Hexagone. **Sur la même période 2019-2022, les effectifs cumulés de ces 24 groupes en France présentent un solde négatif de - 16000 emplois.** Autrement dit, tout en créant des emplois dans le reste du monde, le CAC40 a continué à supprimer des emplois en France. Les pertes sont les plus nettes chez Orange (-12 000), Renault (-10 000) et Sanofi (-6 000). Plusieurs groupes ont supprimé des emplois en France tandis qu'ils en créaient dans le reste du monde – à l'instar d'Airbus, BNP Paribas, Orange et Veolia. ■

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Tous les chiffres fournis dans cette note sont tirés des Documents d'enregistrement universel publiés par les entreprises du CAC40 à l'occasion de leur assemblée générale annuelle. Les chiffres d'Alstom et Pernod-Ricard, deux sociétés qui publient leurs comptes en année décalée, sont les derniers disponibles. Les bénéfices sont évalués sur la base du résultat net part de groupe. Le taux de profitabilité est le rapport entre le résultat net part de groupe et le chiffre d'affaires. Les principaux bénéficiaires des dividendes du CAC40 sur les profits 2022
Pour les chiffres relatifs à l'emploi, nous ne mentionnons pas Engie et Bouygues, ce dernier ayant racheté en 2022 les actifs du premier dans les services énergétiques (Equans).

ODM

Observatoire des multinationales, mai 2023
Rédaction: Olivier Petitjean
Graphisme: Guillaume Seyral